



PIE VERTE BIO 77

Association départementale pour la Protection, l'Initiation,  
l'Education à la Vie et à l'Etude des Rapaces,  
Tritons et autres Espèces



Accouplement d'Eleanors blancs  
© Joël Savry



Grenouille verte  
© Christine Canchon



# Rapport d'activité 2025

Cigogne noire nicheuse  
© Antoine BAUCHET

Mail : [pievertebio77@yahoo.fr](mailto:pievertebio77@yahoo.fr)

Site internet : [www.pievertebio77.fr](http://www.pievertebio77.fr)

Association agréée de protection de l'environnement au titre de l'article L.141-1 du Code de l'Environnement le 23/09/2019

# **1. L'association PIE VERTE BIO 77**

**PIE VERTE BIO 77 est une association départementale pour la Protection, l'Initiation, l'Education à la Vie et à l'Etude des Rapaces, Tritons et autres Espèces, afin de préserver la Biodiversité seine-et-marnaise.** Créée en 2006, l'association tient sa singularité d'une approche de terrain couplée à une pédagogie active auprès des parties prenantes locales (agriculteurs, élus, citoyens, etc.). L'action de PIE VERTE BIO 77 contribue à la protection d'espèces de biodiversité ordinaire mais aussi protégées, parfois menacées et pour beaucoup inscrites au Schéma Régional de Cohérence Écologique et à la Stratégie régionale pour la biodiversité d'Île-de-France. Elle accompagne les grands acteurs seine-et-marnais dans la préservation du vivant.

L'association est soutenue financièrement par la Région Ile-de-France, le Département de Seine-et-Marne, la DRIEAT, la Communauté de Communes Bassée-Montois, la Communauté d'Agglomération du Grand-Paris-Sud, le FDVA et la commune de Cesson.

Ses principales missions sont les suivantes :

## **Restauration et préservation de la biodiversité :**

- recensement et protection d'espèces menacées dont la majeure partie de la population francilienne de busards (Busard Saint-Martin, Busard cendré, Busard des roseaux) nichant en milieu agricole, les passereaux des milieux ouverts ;
- sauvetage d'espèces impactées par les activités humaines, en particulier les amphibiens en période de migration ;
- recherche et suivi de nids de rapaces et d'échassiers forestiers dans les forêts de Seine-et-Marne en partenariat avec l'Office National des Forêts ;
- participation à des aménagements de milieux naturels : plantations de haies, création de mares et de friches, optimisation de déchets verts, participation à des plans de gestion départementaux.

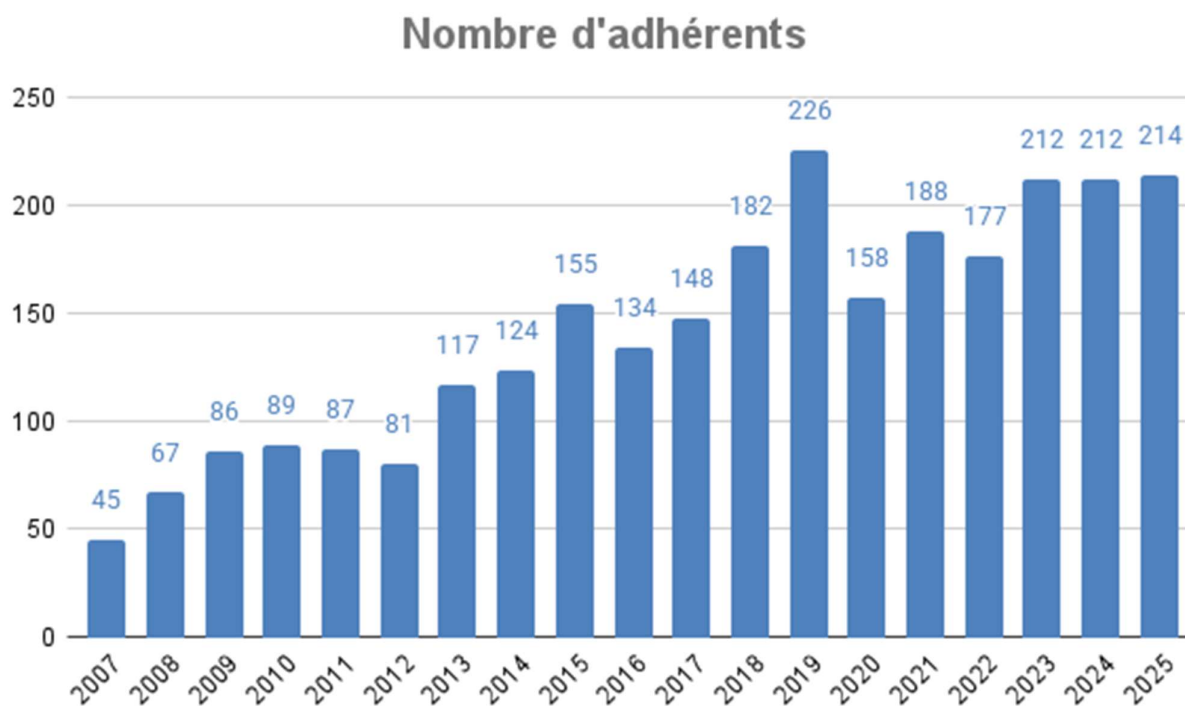
**L'action de PIE VERTE BIO 77 permet d'enrayer le déclin d'espèces protégées, parfois menacées au niveau régional (statut « vulnérable » pour le Busard Saint-Martin, « en danger critique d'extinction » pour les Busards cendrés et Busards des roseaux sur Liste rouge régionale).**

## **Mobilisation citoyenne et des parties prenantes :**

- animations scolaires, associatives, auprès d'établissements publics et lors des principaux événements sur la biodiversité (milliers de franciliens concernés), expositions grand public sur la base de panneaux pédagogiques détaillant la biodiversité francilienne ;
- organisation de sorties ornithologiques dans les « hot spots » ornithologiques français (Lac du Der et Forêt d'Orient, Brenne, Pyrénées...), et animations naturalistes en Île-de-France (Nuit de la chouette, brame du cerf, sorties Zones humides...)

Les actions de restauration de la biodiversité de PIE VERTE BIO 77 sont ainsi couplées à une démarche pédagogique encourageant la découverte et la protection des espèces menacées par le grand public. Reconnue pour son expertise à l'échelon départemental et régional, l'association est régulièrement sollicitée par les collectivités et organismes publics dans le cadre de démarches pro biodiversité, ainsi que les centres scolaires et d'accueil du public. Elle est en outre positionnée dans certaines commissions (COFIL de sites « Natura 2000 », CDCFS, Commissions d'aménagement foncier, Révision du Schéma Régional de Cohérence Écologique, ...).

**Pour PIE VERTE BIO 77, un ancrage local fort, la mise en œuvre d'actions partenariales et leur valorisation au sein du réseau associatif départemental et régional sont des conditions indispensables pour une restauration efficace de la biodiversité.**



*Evolution du nombre d'adhérents de PIE VERTE BIO 77 depuis 2007*

En 2025, l'association a compté 3 salariés :

- une salariée en CDI à temps plein, partie en retraite le 31 mars,
- un salarié en CDD à temps plein de 3 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars, puis en CDI à temps plein à partir du 1<sup>er</sup> avril,
- une salariée en CDD à temps plein depuis le 17 novembre.

3 stagiaires ont été accueillis durant l'année (2 stages longs rémunérés de 3 mois, 1 stage court de 2 mois).

1 volontaire en Service Civique a participé aux missions de l'association pendant 6 mois.

L'activité de l'association peut être suivie via son site web et les réseaux sociaux :

- Site web : <https://www.pievertebio77.fr/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/pievertebio77/>
- Instagram : <https://www.instagram.com/pie.verte.bio.77/>
- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/pie-verte-bio-77/>

## 2. Bilan des actions réalisées en 2025

### **A – Restauration des populations de busards**

Les busards, notamment cendrés et Saint-Martin, nichent dans les grandes cultures céréalières d'Île-de-France, à même le sol. Ces oiseaux subissent ainsi une forte mortalité lors des moissons et du passage des engins agricoles, surtout si la nichée n'est pas signalée à l'exploitant. Les œufs non éclos, ou les poussins encore trop jeunes pour s'envoler, sont condamnés. Constituant le premier maillon de la chaîne trophique des milieux agricoles, les busards sont pourtant indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes, rendant de nombreux services comme la régulation des petits animaux ravageurs de cultures.



*Femelle en couvaison de Busards Saint-Martin  
© Antoine BAUCHET*

Parmi les « fiefs » géographiques franciliens de ces rapaces, la Seine-et-Marne est particulièrement vulnérable : 70 à 80 % de la population régionale de busards s'y reproduit (100 à 110 couples environ), dont 95 à 100 % de Busards cendrés (20 couples environ). Ces effectifs représentent une part importante de la population régionale et nationale, et s'inscrivent dans une baisse généralisée du nombre d'oiseaux nicheurs en France.

Pour maintenir ces effectifs, PIE VERTE BIO 77 assure annuellement la protection des nichées de busards en Brie, Bassée-Montois et Gâtinais (représentant une part significative du département de Seine-et-Marne). Repérant chaque nid avec l'appui des exploitants agricoles, elle met en place les dispositifs nécessaires pour éviter une destruction lors de la moisson (par la pose de cages de survie notamment), et effectue un suivi des adultes et jeunes sur toute la saison de reproduction. L'association mène un travail déterminant pour restaurer les populations de busards. Sans ces dispositifs de protection en cultures céréalières, 60 % à 100 % des nichées de Busards cendrés et Busards Saint-Martin seraient détruites (notamment compte tenu de moissons plus précoces et celles en lien avec la méthanisation).



*Femelle de Busard Saint-Martin apportant des matériaux au nid © Robin LATIL*

En 2025, 27 bénévoles (représentant 1673 heures de bénévolat valorisé), 1 salarié, 1 bagueur spécialiste, 3 stagiaires et 1 volontaire en Service Civique ont participé à l'Action busards sur les plaines de la Brie, de la Bassée, du Montois et du Gâtinais. La superficie totale des zones suivies représente 2820 km<sup>2</sup>. 95 couples nicheurs ont été suivis (105 en 2024), dont 65 nichées de Busards Saint-Martin (79 en 2024), 22 nichées de Busards cendrés (21 en 2024) et 8 nichées de Busards des roseaux (5 en 2024).

Voici la répartition par espèce en 2025 :

- *Busard Saint-Martin* : pour les 65 couples suivis (dont 1 dans la Marne, 1 dans l'Yonne et 1 dans le Loiret), recensement de 176 œufs donnant 138 poussins puis **75 jeunes volants** (3 avant moisson et 72 après moisson), **contre 135 en 2024**. Par ailleurs, 24 autres jeunes ont pris leur envol depuis les centres de sauvegarde ; moyenne de 1.52 jeunes à l'envol par couple (contre 1.81 en 2024) ;
- *Busard cendré* : pour les 22 couples suivis, recensement de 59 œufs donnant 38 poussins puis **24 jeunes volants** (0 avant moisson et 24 après moisson), **contre 30 en 2024**. De plus, 2 jeunes transférés en centre de sauvegarde sont partis à l'envol ; moyenne de 1.18 jeunes à l'envol par couple (contre 1.57 en 2024) ;
- *Busard des roseaux* : pour les 8 couples suivis (dont 2 par le CPIE Boucles de la Marne/AVEN du Grand-Voyeux et 3 par le Marais de Larchant), recensement de 11 œufs donnant 11 poussins puis **10 jeunes volants, contre 13 en 2024** ; moyenne de 1.25 jeunes à l'envol par couple (contre 2.6 en 2024).



Juvénile de Busard Saint-Martin volant  
© Robin LATIL



Juvénile de Busard cendré volant  
© Antoine BAUCHET



Femelle de Busard des roseaux  
© Loukas HANNIET

Concernant les résultats propres à l'action de protection des nichées par PIE VERTE BIO 77 :

- *Busard Saint-Martin* : 34 nichées ont fait l'objet d'une mesure de protection qui a permis de **sauver 72 jeunes in situ et 24 jeunes via les centres de sauvegarde soit 96.97 % (contre 52.45 % en 2024) du total des jeunes volants de l'année**.

- *Busard cendré* : 11 nichées ont fait l'objet d'une mesure de protection qui a permis de **sauver 24 jeunes in situ et 2 jeunes via les centres de sauvegarde soit 100 % (contre 45.45 % en 2024) du total des jeunes volants de l'année.**



*Nichée de Busard Saint-Martin localisée au drone avant moisson (à gauche). Poussin lors de la pose de cage de survie (au centre) © Antoine BAUCHET. Femelle retournant au nid protégé après moisson (à droite) © Flavien BEAUVAIS*

La moyenne des jeunes à l'envol sur les **Busards cendrés** est à nouveau en diminution cette année (2 jeunes à l'envol par couple pour 15 couples en 2022 ; 1.67 jeunes à l'envol par couple pour 15 couples en 2023 ; 1.57 jeunes à l'envol par couple pour 21 couples en 2024 et 1.18 jeunes à l'envol par couple cette année).

Pour les **Busards Saint-Martin**, après deux années marquées par les moyennes de jeunes à l'envol les plus élevées de l'historique de l'action (1.90 en 2023 et 1.81 en 2024), nous constatons une baisse en 2025 avec 1.52 jeunes à l'envol par couple.

Cette année a été marquée par un nombre important de transferts vers les Centres de Soins lorsque la survie de la nichée sur site n'était plus possible. Sur les 11 œufs et 24 poussins de Busards Saint-Martin ainsi que les 2 œufs et 2 poussins de Busards cendrés amenés au Centre de Soins de Faune Alfort, 24 juvéniles de Busards Saint-Martin et 2 juvéniles de Busards cendrés ont survécu et ont été transférés au Centre de Sauvegarde de la Faune Lorraine d'où ils ont pris leur envol.

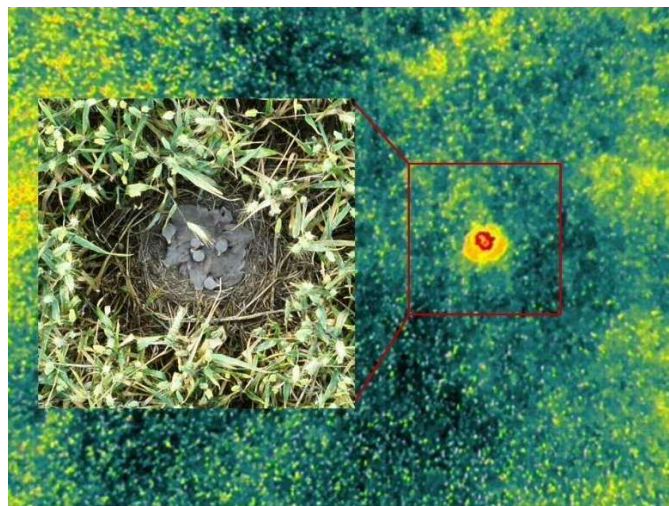


*Nichée de Busard Saint-Martin abandonnée lors de la moisson et transférée au Centre de Soins de Faune Alfort. A gauche : nichée lors du prélèvement au nid. Au centre : nichée mise en éleveuse à son arrivée au CSERFS. A droite : L'un des jeunes de la nichée prêt à l'envol © Antoine BAUCHET*

Comme chaque année, un dépliant de sensibilisation sur la sauvegarde des busards de PIE VERTE BIO 77 et des autres associations franciliennes œuvrant pour la protection des busards, rédigé par l'Office français de la biodiversité aux côtés de la Chambre d'agriculture de Région d'Île-de-France, a été distribué au monde agricole.

Cette année encore, la coopération avec la DDT77 pour la transmission des coordonnées des agriculteurs dont les parcelles accueillent des nids de busards a été d'une aide précieuse. Elle nous permet d'être réactifs et de protéger au mieux les nichées, notamment en période de moisson où il est urgent d'intervenir. Ce partenariat nécessaire doit rester pérenne pour conserver toute l'efficacité de l'action malgré les difficultés rencontrées cette année.

Les drones équipés de caméras optiques et thermiques ont une nouvelle fois montré leur intérêt dans la détection des nids de busards et le suivi régulier des nichées, le tout sans pénétrer sur les parcelles. De plus, en restant à une hauteur suffisamment élevée en période de couvain, rendu possible par le zoom à fort grossissement, la majorité des femelles continuaient de couvrir au nid au passage du drone. En limitant le dérangement, les femelles ne décollaient pas du nid et la couvaison pouvait se poursuivre convenablement, maximisant les probabilités d'éclosion. Aussi, avec les températures élevées associées aux épisodes de canicules, les caméras thermiques ont permis de détecter plus efficacement les jeunes busards cachés à l'ombre des cultures.



*Nichée de Busard Saint-Martin détectée au drone en vision thermique et en vision optique © PIE VERTE BIO 77*

Cette année, l'association a financé le baguage de 75 jeunes Busards Saint-Martin et Busards cendrés par Sylvain Larzillière, sur le site de nidification et au Centre de soins de Faune Alfort. Celui-ci vise à identifier chaque individu pour mieux caractériser la dispersion des jeunes, leurs âges, les habitats fréquentés ou la mortalité des individus. Cela a ainsi permis d'identifier 4 jeunes busards bagués victimes de prédation ou de destruction volontaire après leur envol du nid.



*Baguage de jeunes Busards par Sylvain LARZILLIERE © Charlotte CHIARELLI*

Pour la troisième année consécutive, des clôtures électrifiées ont été installées pour protéger des nichées de Busards Saint-Martin. Ce dispositif a été utilisé en cas de moisson imminente quand les nichées étaient encore au stade d'œuf ou avec de trop jeunes poussins. Dans ces situations, les nichées sont fragiles et nécessitent la présence de la femelle au nid. Le risque d'abandon par la femelle lors d'une pose de cage de survie est plus élevé à ces stades de développement. Les clôtures électrifiées protègent également les nichées des prédateurs terrestres (renards et sangliers principalement) en leur empêchant l'accès au nid. Ce dispositif a sauvé de la moisson 2 nichées de Busards Saint-Martin et emmené 5 jeunes à l'envol.



*Nichées de Busards Saint-Martin protégées par des clôtures électrifiées après moisson © Antoine BAUCHET*

### Comparaison interannuelle

Depuis 2009, les données sont sauvegardées dans un tableau permettant de comparer le nombre de couples nicheurs recensés, le nombre d'interventions, le nombre de jeunes à l'envol, ainsi que le pourcentage de jeunes à l'envol grâce aux protections mises en œuvre par l'association.

Nous constatons que pour certaines années, le pourcentage de jeunes à l'envol grâce à la protection est de 100% pour le Busard cendré. De même, pour le Busard Saint-Martin, ce pourcentage était compris entre 50 et 70% ces 3 dernières années.

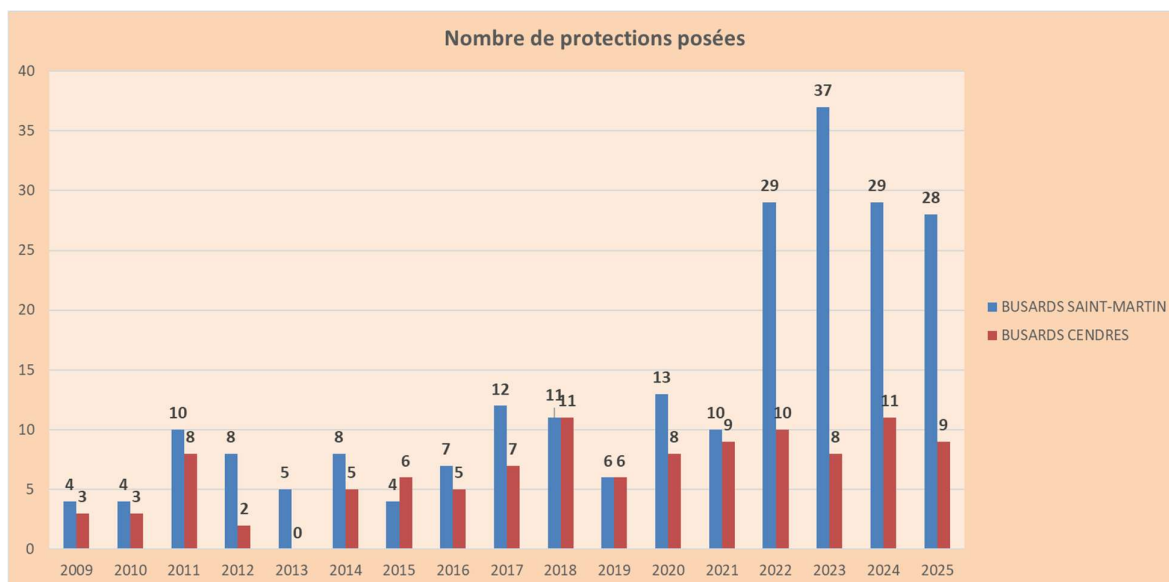
En 2025, **100% des jeunes volants de Busards Saint-Martin et Busards cendrés suivis par l'association ont fait l'objet d'un dispositif de protection.** Même si 3 jeunes de Busards Saint-Martin, de nichées différentes, étaient volants au moment de la moisson, ils faisaient chacun partie d'une nichée protégée dont les plus jeunes n'étaient pas volants lors de la moisson. **Sans intervention, aucune des nichées suivies n'aurait survécu.**

L'avancée nette des moissons oblige l'association à renforcer ses mesures de protection et sa surveillance sur le terrain. Le renouvellement de la population locale à chaque saison de reproduction dépend donc des actions de protection réalisées. Sans elles, les espèces de busards nichant en Seine-et-Marne verraient leurs effectifs chuter brutalement en quelques années.

Tout est retranscrit dans le tableau suivant.

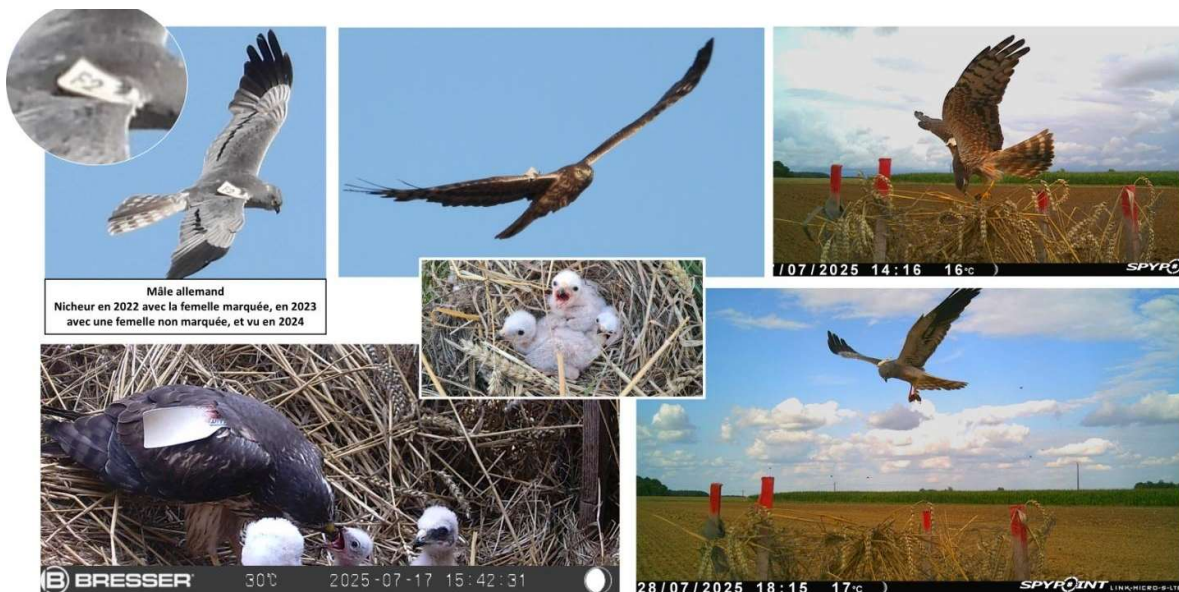
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
BUSARDS SAINT MARTIN	COUPLES AYANT NICHES	22	31	27	52	31	53	53	48	49	39	53	60	82	80	82	79	65
	TAILLE PONTE	41	59	89	107	49	115	114	65	105	68	109	131	198	265	359	316	176
	NOMBRE POUSSINS	39	52	80	102	46	109	113	55	90	65	94	113	155	192	239	217	138
	JEUNES A L'ENVOL	35	47	43	94	40	91	82	47	53	50	79	70	108	126	142	135	75
	JEUNES A L'ENVOL (y compris ceux à l'envol du centre sauvegarde)	35	47	43	94	40	91	82	47	53	50	79	70	112	118	156	143	99
	INTERVENTIONS	6	4	10	8	5	8	6	9	15	13	10	19	16	38	52	36	34
	JEUNES A L'ENVOL AVANT MOISSON	30	38	29	75	31	74	66	37	31	19	60	37	90	38	66	68	3
	JEUNES A L'ENVOL APRES MOISSON GRACE A PROTECTION	5	9	14	19	9	17	16	10	22	31	19	32	18	68	76	67	72
	JEUNES PRELEVES A L'ENVOL DU CENTRE DE SOINS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	12	14	8	24
	JEUNES A L'ENVOL PAR COUPLE NICHEUR (y compris ceux à l'envol du centre sauvegarde)	1.59	1.52	1.59	1.81	1.29	1.72	1.55	0.98	1.08	1.28	1.49	1.17	1.37	1.48	1.90	1.81	1.52
	% JEUNES A L'ENVOL AVANT MOISSON (y compris ceux à l'envol du centre sauvegarde)	85.71%	80.85%	67.44%	79.79%	77.50%	81.32%	80.49%	78.72%	58.49%	38.00%	75.95%	52.86%	80.36%	32.20%	42.31%	47.55%	3.03%
	% JEUNES A L'ENVOL GRACE A PROTECTION (y compris ceux à l'envol du centre sauvegarde)	14.29%	19.15%	32.56%	20.21%	22.50%	18.68%	19.51%	21.28%	41.51%	62.00%	24.05%	45.71%	19.64%	67.80%	57.69%	52.45%	96.97%
	BUSARDS CENDRES	COUPLES AYANT NICHES	5	5	9	7	8	18	13	12	14	13	12	16	24	15	15	21
TAILLE PONTE		14	13	35	21	10	44	38	20	25	41	34	50	69	54	47	67	59
NOMBRE POUSSINS		13	12	27	20	7	35	36	19	23	38	32	37	53	44	31	51	38
JEUNES A L'ENVOL		11	12	14	18	3	27	29	11	14	30	31	22	39	25	25	30	24
JEUNES A L'ENVOL (y compris ceux à l'envol du centre sauvegarde)		11	12	14	18	3	27	29	11	14	30	31	22	39	30	25	33	26
INTERVENTIONS		4	3	8	3	2	5	7	5	7	12	7	12	11	12	9	14	11
JEUNES A L'ENVOL AVANT MOISSON		6	3	0	13	3	21	12	2	0	6	20	7	18	0	4	18	0
JEUNES A L'ENVOL APRES MOISSON GRACE A PROTECTION		5	9	14	5	0	6	17	9	14	24	11	15	21	25	21	12	24
JEUNES PRELEVES A L'ENVOL DU CENTRE DE SOINS		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	3	2
JEUNES A L'ENVOL PAR COUPLE NICHEUR (y compris ceux à l'envol du centre sauvegarde)		2.20	2.40	1.56	2.57	0.38	1.50	2.23	0.92	1.00	2.31	2.58	1.38	1.63	2.00	1.67	1.57	1.18
% JEUNES A L'ENVOL AVANT MOISSON (y compris ceux à l'envol du centre sauvegarde)		54.55%	25.00%		72.22%	100.00%	77.78%	41.38%	18.18%		20.00%	64.52%	31.82%	46.15%		16.00%	54.55%	
% JEUNES A L'ENVOL GRACE A PROTECTION (y compris ceux à l'envol du centre sauvegarde)		45.45%	75.00%	100.00%	27.78%		22.22%	58.62%	81.82%	100.00%	80.00%	35.48%	68.18%	53.85%	100.00%	84.00%	45.45%	100.00%

Il apparaît concrètement que, face aux conditions climatiques causant l'avancée des moissons, l'utilisation de cages de survie est en hausse. Ces chiffres reflètent aussi l'effort de surveillance accru de ces dernières années avec le recrutement de salariés en CDD, l'utilisation d'appareils performants et la coopération avec la DDT 77 pour contacter rapidement les agriculteurs.



Quelques faits marquants :

- Le mâle de Busard cendré marqué F2 a été observé pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive. Il a été vu tardivement dans la saison (le 10 juillet). Son nid a été localisé le 11 juillet, le matin précédent la moisson de la parcelle. Celui-ci s'est accouplé avec la même femelle marquée qu'en 2022. Pour rappel, il avait niché en 2022 (avec une femelle marquée, succès de nichée) et en 2023 (avec une femelle non marquée, échec de nichée) avant d'apparaître à nouveau une unique fois en 2024. Afin d'identifier la femelle par lecture de bague, nous avons installé des caméras dans la cage de protection posée sur la nichée du couple. Nous avons pu lire partiellement la bague. Malheureusement, la lecture incomplète de la bague n'a pour le moment pas permis d'identifier clairement cette femelle. Nous savons tout de même qu'il ne s'agit pas d'une femelle baguée en France mais probablement en Allemagne. Les images capturées ont permis de suivre les nourrissages des 3 jeunes busards cendrés par les adultes et de constater des comportements intéressants (protection des jeunes par la femelle lors des épisodes de pluie ou d'ensoleillement trop important, apports de proies diverses : campagnols et autres rongeurs, sauterelles, etc...).





*Suivi du couple de Busards cendrés marqué et de leur nichée en Plaine de Brie © PIE VERTE BIO 77*

- Des Busards pâles ont été aperçus en migration prénuptiale début avril en Bassée. Cependant, aucun couple de busards impliquant un Busard pâle n'a été recensé.



*Mâle de Busard pâle lors de son passage en migration prénuptiale © Joël SAVRY*

- Un mâle de Busard cendré mélanique a niché en Bassée avec une femelle de Busard cendré non mélanique. Le nid a été localisé avec 3 œufs mais la nichée a échoué.



*Mâle de Busard cendré mélanique en Bassée © Joël SAVRY*

- Plusieurs individus bagués ont été observés : une femelle de Busard cendré et un mâle de Busard Saint-Martin en Bassée, une femelle de Busard Saint-Martin dans le Gâtinais.



Femelle baguée de Busard cendré en Bassée © Joël SAVRY

## B - Sauvetage d'amphibiens et reptiles en Brie Humide

Le secteur d'intervention de PIE VERTE BIO 77, proche de Chaumes-en-Brie, est contingent à un réservoir de la Trame bleue régionale « massifs forestiers et ensemble de mares et mouillères de la Brie ». L'action est référencée sur le portail de l'[Agence régionale de la biodiversité](#) dans la rubrique dédiée à la migration printanière des amphibiens et la plateforme participative de saisie des sites sensibles.

De façon à limiter l'impact de la fragmentation causée par une route nationale lors de la migration des amphibiens, PIE VERTE BIO 77 effectue depuis sa création en 2006 un sauvetage des amphibiens piégés dans les caniveaux de la voirie sur un tronçon défini (linéaire de près de 3 km). Pour cela, l'association récupère manuellement les animaux pris au piège puis les relâche à proximité dans des milieux aquatiques favorables. L'action de PIE VERTE BIO 77 permet d'abaisser notablement le taux de mortalité des amphibiens sur site, de 90 % à moins de 5 % environ, et présente un fort gain écologique en préservant des centaines d'individus chaque année, un échantillon significatif des effectifs régionaux.



Sauvetage de salamandres en période de migration © Antoine BAUCHET

En 2025, 13 bénévoles ont participé à l'action et représentent, ensemble, 380 heures de bénévolat. Un salarié et un volontaire en service civique ont également pris part aux ramassages cette année.

Le 16 mars, Christine Canchon, administratrice de PIE VERTE BIO 77 et référente amphibiens, a organisé une formation auprès d'adhérents de l'association volontaires pour s'engager dans l'action.

Au total, 96 prospections et ramassages ont été effectués, en particulier pendant les périodes à forte pluviométrie.

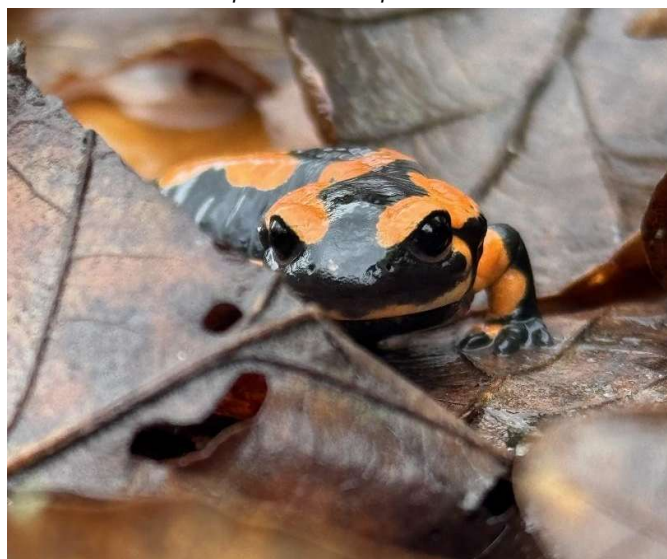
Sur les **965 amphibiens ramassés en 2025** (2022 en 2024), on dénombre **7 espèces**, dont 197 Crapauds communs (160 en 2024) dont 1 amplexus, 40 Grenouilles rousses (126 en 2024) dont 4 amplexus, 3 Grenouilles agiles (8 en 2024), 2 Grenouilles vertes (3 en 2024), 619 Salamandres tachetées terrestres (1597 en 2024) dont 4 orangées (dont une recapturée), 33 Tritons palmés (45 en 2024) dont 2 gestantes et 71 Tritons alpestres (72 en 2024) dont 9 gestantes. Aucun Triton ponctué (7 en 2024) ni Triton crêté (4 en 2024) n'ont été comptabilisés en 2025.



*Triton alpestre* © Monique MOLLICONE



*Grenouille agile* © Dominique ALRAN

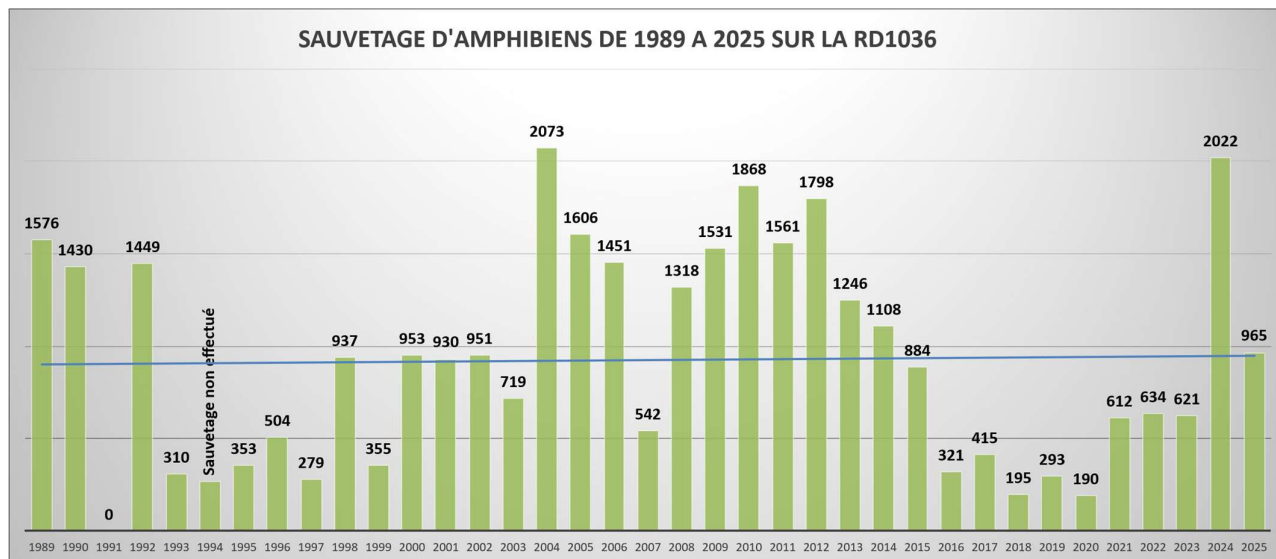


*Salamandre orangée* © Antoine BAUCHET



*Salamandres et Crapauds communs* © Marilyne LEBRET

928 amphibiens ont été sauvés (collectés puis relâchés) et 37 ont été retrouvés morts, donnant un pourcentage de mortalité de 3,83% (1,88% en 2024). Ces 7 espèces d'amphibiens observés en font un site d'intérêt et justifient la poursuite de l'action de sauvegarde de PIE VERTE BIO 77.



Cette année, le nombre de reptiles sauvés des caniveaux est en baisse. Seulement 11 Orvets fragiles ont été retrouvés piégés dans les caniveaux. Les animaux vivants ont été relâchés à proximité en lieu sûr, selon le protocole décidé.



Femelle Orvet fragile © Anna-Fanélie PECARD

NB : 40 autres individus ont été comptabilisés lors des prospections :

*Vivants : 1 campagnol, 1 mulot, 1 musaraigne.*

*Morts : 1 Aesche bleue, 6 bourdons, 7 campagnols, 1 Merle noir, 3 mulots, 4 musaraignes, 5 Papillon Citron, 1 Papillon Robert le diable, 1 Pic épeiche, 3 Rougegorge familier, 1 Surmulot, 3 Papillons Paon du Jour, 1 Hérisson*

Les bénévoles de l'association ont effectué l'entretien des caniveaux pour maintenir un passage aisé lors de la collecte des animaux (coupe et ramassage des végétaux et des feuilles, désenvasement, coupe de branches, enlèvement des détritiques...), un travail très fastidieux pour les bénévoles (retraités pour la

plupart) avec les petits moyens manuels (débroussailleuse...) sur 6 km (deux bordures à droite et deux à gauche sur 1,5 km).

Dans l'optique désormais plus concrète de construire un aménagement pérenne en 2026 en lien avec la direction des routes du Département de Seine-et-Marne, plusieurs réunions ont été organisées avec le Conseil départemental de Seine-et-Marne, en lien ponctuel avec les structures expertes de l'herpétologie en Ile-de-France (Agence régionale de la biodiversité, Société nationale d'Herpétologie, etc...). Les échanges constructifs se poursuivront en 2026. Ces réunions visent à créer un aménagement plus efficace en 2026, qui soulagera les bénévoles de PIE VERTE BIO 77 sur ce tronçon. Le temps dégagé servira, par exemple, à prospecter et réaliser des sauvetages sur d'autres tronçons routiers identifiés comme des points noirs régionaux pour l'herpétofaune.

Comme chaque année, afin de mieux protéger les animaux piégés des divers aléas climatiques (chaleur, gel, eau stagnante, ...) et des prédateurs (mustélidés et renards en particulier), les bénévoles de PIE VERTE BIO 77 se chargent de fabriquer et remplacer certains abris abimés. Ces abris permettent à l'animal de s'introduire dans un petit dispositif en bois, qui est rehaussé par rapport au fond du caniveau et protégé par un toit.



7 amphibiens sous un seul abri !  
6 salamandres et 1 triton alpestre



Salamandre utilisant la planche du bas d'un abri  
pour se mettre hors d'eau et éviter la noyade

*Abris fabriqués par l'association fréquentés par les amphibiens piégés dans le caniveau © Antoine BAUCHET*

## C – Suivis de nids de rapaces et d'échassiers forestiers en partenariat avec l'ONF

En 2025, l'association a poursuivi ses recherches et suivis de nids de rapaces forestiers en partenariat avec l'ONF dans les forêts domaniales. La prospection s'est étendue à de nouveaux massifs : Barbeau, Champagne, Crécy en plus de Jouy, Villefermoy et Sourdun. Des prospections ont également eu lieu sur certains bois privés suite à l'accord de propriétaires.

Les suivis se sont déroulés en 2 grandes phases de prospection :

1. La première session a pris part pendant l'hiver 2025 en février et mars. De nombreux nids de rapaces ont été observés et localisés. Ces nids, inoccupés à cette période, sont plus facilement repérables grâce à l'absence de feuillages.
2. La seconde session a pris part en période de nidification de la mi-mai à fin-juillet. Les nids trouvés auparavant ont été contrôlés et les nids occupés recensés en identifiant l'espèce.

Au total, ces suivis ont mobilisé 18 participants dont 1 salarié, 15 bénévoles (549 heures de bénévolat valorisé), 1 stagiaire et 1 service civique.

Avec 127 nids supplémentaires découverts en 2025, PIE VERTE BIO 77 a répertorié un total de 274 nids. Parmi eux, 51 nids ont été occupés (contre 33 en 2024). L'espèce la plus fréquente reste la Buse variable avec 41 nids occupés (28 en 2024, dont 9 nids réoccupés en 2025 soit 32%) Les 3 nids de Bondrée apivore occupés en 2024 ne l'ont pas été en 2025. Un couple nicheur a tout de même été constaté en Forêt de Sourdun. Le couple nicheur de Faucon pèlerin a de nouveau été suivi cette année, en échec.

Nouvelles espèces nicheuses suivies en 2025 : des couples d'Autours des palombes (5), de Milan noir (2) et **le premier cas prouvé de nidification de Cigogne noire d'Ile-de-France ayant produit 3 jeunes à l'envol**. Ces 3 cigogneaux ont été bagués dans le cadre du Programme national de baguage Cigogne noire dont les objectifs sont une meilleure connaissance de l'espèce et du fonctionnement de la population pour adapter les mesures de gestion de son habitat afin de soutenir et pérenniser la dynamique de la population.



*Nid de Buse variable occupé avec adulte et poussins © Antoine BAUCHET*



*A gauche : Adulte et ses cigogneaux au nid. A droite : Juvénile de Cigogne noire bagué au nid © Joël SAVRY*

En début d'année, l'association a financé l'installation d'un dispositif de caméra vidéo en direct sur un nid occupé par un couple nicheur de Bondrée apivore en 2024. Le dispositif a été installé par la société Viewsurf et un grimpeur professionnel. En plus de l'intérêt pédagogique, l'objectif de cette caméra était de suivre en temps réel la potentielle réoccupation du nid par le couple afin d'adapter la gestion forestière et limiter les dérangements. Malgré l'observation d'un accouplement de Buses variables en dessous du nid, aucun couple n'a niché en 2025.



*Pose de caméra sur le nid de Bondrée apivore occupé en 2024 © Antoine BAUCHET*

## D - Suivis naturalistes et autres actions de protection de la biodiversité en Seine-et-Marne

En 2025, l'association a de nouveau suivi tout au long de l'année les espèces remarquables présentes sur le territoire. Les données collectées, en hausse, ont été saisies sur GeoNat'îdF (3317 données en 2025, 2457 en 2024). Cette saisie confirme le rôle croissant et notable de PIE VERTE BIO 77 pour l'enrichissement des données naturalistes régionales, support indispensable à une protection et considération efficace des espèces.

- L'association, prestataire pour la FDC77, a recherché et suivi des espèces menacées sur le site Natura 2000 "ZPS de la Bassée et plaines adjacentes" tout au long de l'année. Des espèces Natura 2000 ont été suivies en période de reproduction comme l'Oedicnème criard et la Pie-grièche écorcheur. Un balbuzard pêcheur hivernant a été constaté, ainsi qu'un couple nicheur de Milan noir avec 3 jeunes à l'envol.



*Accouplement d'Oedicnèmes criards*  
© Joël SAVRY



*Juveniles de Pie-grièche écorcheur*  
© Joël SAVRY

- Le premier couple de Faucon pèlerin nicheur constaté en Seine-et-Marne a de nouveau été suivi cette année à Chenoise-Cucharmoy, toujours présent sur le réseau de pylônes THT. D'autres cas de nidification ont été recherchés. Des individus hivernants ont également été suivis en Bassée/Montois sur l'hiver 2024/2025, et depuis l'automne 2025. Ces rapaces fréquentant les pylônes THT en hivernage et pour la nidification, l'association a eu un échange avec RTE pour une meilleure prise en compte des enjeux dans leurs activités, sans suite.
- Des busards pâles ont été suivis en période de migration prénuptiale (adultes de passage) et au début de l'automne avec le stationnement de juvéniles et le passage d'un mâle adulte.



*Mâle de Busard pâle en migration prénuptiale*  
© Joël SAVRY



*Juvenile de Busard pâle en dispersion postnuptiale*  
© Mathis SAVRY

- Des suivis d'Élanions blancs ont été réalisés à la frontière Seine-et-Marne/Yonne. La recherche d'un premier couple s'est poursuivie. Stationnant en Bassée/Montois, il a été suivi en octobre et pour la première fois en Île-de-France avec l'observation et la photographie d'accouplements.

Accouplement  
d'Élanion blanc en  
Bassée © Joël SAVRY



Élanion blanc en  
Bassée © Joël SAVRY

- Le suivi annuel des dortoirs à Busards Saint-Martin et des dortoirs à Hiboux des marais hivernants s'est poursuivi. Cinq dortoirs pour 8 Busards Saint-Martin et 4 Hiboux des marais ont été identifiés lors des comptages de janvier. Cinq dortoirs pour 9 Busards Saint-Martin et 5 Hiboux des marais ont été comptabilisés en décembre 2025. L'association note la faible part de friches favorables dans le paysage agricole, limitant la présence de ces espèces en hivernage. Le Hibou des marais a aussi fait l'objet d'observations en période de nidification mais aucun couple nicheur n'a été recensé.
- Plusieurs suivis ornithologiques ont été réalisés à Vimpelles, Egligny, Thénisy, Champmorin (Balloy), Neuvry, Paroy, Ferme d'Isle, la grande bosse, Bazoches-lès-Bray
- Un nichoir à Chouette effraie a été installé dans l'église de Salins le 19 mars.
- Des inventaires ornithologiques ont été effectués sur une parcelle d'agroforesterie à Lumigny-Nesles-Ormeaux pour Agrof'île.
- Une attention particulière a été portée à des individus hivernants de Faucon émerillon et d'un Balbuzard Pêcheur durant l'hiver 2024-2025. Un Balbuzard pêcheur bagué en France a été revu le 7 janvier 2025, marquant un hivernage de près d'un mois et demi, une observation rare pour cette espèce migratrice stricte.
- Dans le cadre d'un suivi des passereaux nicheurs au sein de la Bassée (zonage « Natura 2000 ») piloté par l'association Roselières, PIE VERTE BIO 77 a réalisé un protocole sur 7 points d'écoute à proximité de Vimpelles, Balloy (77), en avril et mai.
- Des conseils à des sollicitations suite à la découverte d'animaux sauvages en détresse ont donné lieu à des transferts vers les centres de soins de la région.
- Enfin, l'association répond régulièrement à des questions d'habitants de Seine-et-Marne concernant notamment la façon d'accueillir la biodiversité « chez soi ».

## **E - Education à l'environnement et implication des parties prenantes locales**

Outre ses actions de restauration d'espèces menacées et de milieux fragiles, PIE VERTE BIO 77 souhaite éveiller chaque francilien à la richesse de la biodiversité de proximité et l'importance de la préserver. Sont ainsi organisées chaque année différentes sorties naturalistes, ouvertes à tous, ainsi que des interventions et animations auprès de collectivités et de centres scolaires.

La démarche de l'association a pour vocation d'encourager les changements de comportements à l'échelle de la Seine-et-Marne.

Concernant la contribution aux projets locaux d'aménagement ou de restauration de la nature, PIE VERTE BIO 77 est membre du Comité de pilotage du site Natura 2000 de Bassée (participation au COPIL annuel et aux réunions de préparation et partage entre les membres), du COPIL de forêt d'exception de Fontainebleau, partage régulièrement avec l'Office national des forêts sur les actions de préservation des oiseaux forestiers menacés, contribue au Plan climat air énergie territorial de Bassée-Montois, aux consultations autour des projets structurants de l'est de la Seine-et-Marne (grand gabarit de la Seine, etc.). L'association a également été présente à la réunion Sylv'ACCTES pour la gestion forestière durable en Seine-et-Marne, à l'Assemblée générale de FRANSYLVA pour les propriétaires de bois privés, au COPIL du site Natura 2000 de Villefermoy, au COPIL Natura 2000 des sites à chiroptères de Seine-et-Marne, au Comité de Développement Durable de la ville de Cesson, aux rencontres naturalistes de l'ARB-IDF.

L'association a également été consultée par différents porteurs de projets sur le département (Arkolia Energies, Renner pour l'éolien, Qair pour l'agriphotovoltaïque) pour une meilleure prise en compte de la biodiversité locale, notamment d'espèces menacées, dans la définition des projets et des mesures prises pour la séquence ERC.

Plus généralement, l'association réunit gestionnaires, partenaires, collectivités et naturalistes lors de son colloque annuel de fin d'année organisé en Bassée-Montois depuis 4 ans.

Le 9 décembre, PIE VERTE BIO 77 a organisé à Savins un Colloque portant sur la Biodiversité remarquable de Seine-et-Marne. Cet événement a été l'occasion de réunir divers acteurs de la protection de la biodiversité, des acteurs du territoire et les services de l'état dont Monsieur Yann WEHRLING, Vice-Président du Conseil Régional d'Ile-de-France en charge de la Transition écologique, du climat et de la biodiversité et Madame Béatrice RUCHETON, Vice-présidente du Conseil départemental de Seine-et-Marne. Au total, les 89 participants présents ont pu échanger toute la journée et assister aux interventions des membres de PIE VERTE BIO 77, de l'ONF, de la LPO, de l'Association RENARD, de l'ANVL, de Sylvain LARZILLIERE et des services de l'Etat. Une belle réussite mettant en avant les actions de protections des amphibiens, rapaces et autres oiseaux sur le département. La vidéo du Colloque Biodiversité remarquable de Seine-et-Marne est à retrouver sur Youtube au lien suivant [https://youtu.be/ZwD8OI5392k?si=BbOtFo\\_AvOQsoKKT](https://youtu.be/ZwD8OI5392k?si=BbOtFo_AvOQsoKKT)



*Photographies du Colloque Biodiversité remarquable de Seine-et-Marne du 9 décembre, organisé par PIE VERTE BIO 77  
©Antoine BAUCHET*

Liste des 55 évènements de sensibilisation et découverte de la biodiversité pour le grand public organisés en 2025 Au total, 300 adultes et 17 enfants ont été formés à l'éducation à l'environnement (58 jours, 220 adultes et 9 enfants en 2024).

- 8 demi-journées d'initiation, dont une dans le cadre de la Journée mondiale des Zones Humides et deux, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, à l'étang du Follet (Sénart) : 23 février, 15 mars, 6 avril, 7, 20 et 21 septembre, 5 octobre, 16 novembre ;
- sorties autour de la découverte de la faune en Bassée dans le cadre de la Journée mondiale des Zones Humides : les 1 et 2 février ;
- sorties "Nuit de la Chouette" : les 1, 7 et 22 mars ;
- sortie nature autour des points d'eau de la Bassée : le 30 mars (avant l'Assemblée générale de l'association) ;
- sortie aux Aiguamolls du 3 au 10 mai ;
- animations dans le cadre de la fête de la Nature « À la recherche des busards » en plaine de Bassée et du gâtinais : les 24 et 25 mai ;
- une animation sur les busards a été menée dans le Gâtinais auprès des Scouts de Saint-Médard : le 18 juillet ;
- stage au col d'Organbidexka du 23 au 30 août, et en Brenne du 30 au 31 août ;
- sorties « brame du cerf » en forêt de Villefermoy : les 7, 13, 20, 27 septembre, ainsi que les 4, 5, 11, 18 et 25 octobre ;
- sortie à l'île d'Oléron du 8 au 11 novembre ;
- sortie au Lac du Der : 7 décembre ;
- animations "nature" organisées par Ile-de-France Nature :
  - ✎ au bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand : 29 mars et 10 août ;
  - ✎ à la RNR du Grand-Voyeux : 23 mars, 1er mai et 28 septembre ;
  - ✎ à la RNR de Bréviande : 18 mai.

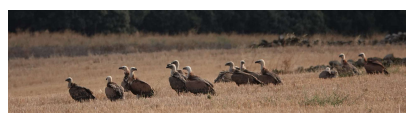


*Glaréole à collier lors du séjour aux Aiguamolls © Joël SAVRY*



*Spatules blanches lors de la sortie dans la Brenne*

© Evelyne VIOLA-COCOT



*Vautours fauves lors du stage au col d'Organbidexka*

© Evelyne VIOLA-COCOT



*Chevêche d'Athéna pour la Nuit de la Chouette © Joël SAVRY*

#### Concernant les animations scolaires (300 enfants et 37 adultes)

- des animations ont été réalisées lors de la Semaine de l'éducation à la nature de la Fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Marne du 12 au 20 mai, auprès des écoles de Boissise-le-Roi, Verdilot, Saint-Mesmes, Saint-Ouen-en-Brie, Mauperthuis, Melun, Combs-la-Ville, Melz-sur-Seine, La Chapelle-Gauthier et Saint-Germain Laval, mobilisant 242 enfants et 31 accompagnants (présentation des panneaux pédagogiques créés par PIE VERTE BIO 77) ;
- une animation pédagogique en salle auprès d'une école maternelle de Savins le 31 mars, comptabilisant 40 enfants et 3 adultes ;
- une animation pour une classe de CM2 de l'école des Tournelles sur l'ENS des Olivettes à Trilbardou le 22 mai, mobilisant 18 enfants et 3 adultes accompagnants.

Concernant la tenue de stands (avec exposition des panneaux pédagogiques de l'association) et la présence lors d'évènements associatifs en Seine-et-Marne, PIE VERTE BIO 77 a été présente aux évènements suivants :

- assemblée générale de PIE VERTE BIO 77 : 30 mars ;
- journée des associations de Donnemarie-Dontilly : 6 septembre ;
- forum des associations à Provins : 7 septembre ;
- événement "Ville à joie" à Cerneux : 22 octobre ;



*Evènement Ville à joie du 22 octobre à Cerneux © Manon FRANCOIS*

Concernant les présences en Commissions et en réunions diverses :

- le 8 janvier, réunion avec Yann Wehring du Conseil Régional d'Ile-de-France concernant les actions de protection des Busards en Seine-et-Marne à Donnemarie-Dontilly ;
- le 16 janvier, webinaire FNE ;
- le 23 janvier, COTECH Schéma directeur des Zones humides par le SyAGE ;
- le 24 janvier, réunion pour le Projet de Parc Photovoltaïque de Nangis avec Qair ;

- le 28 janvier, webinaire de l'OFB sur les mesures sanitaires pesant sur les reptiles et amphibiens et les bonnes pratiques pour les préserver ;
- le 2 février, réunion avec Bassée Vivante ;
- le 3 février, réunion avec GRDF portant sur la méthanisation ;
- le 8 février, participation aux Rencontres Busards Nationales ;
- le 10 février, réunion avec la Communauté de Communes du Provinois ;
- le 13 février, soirée des lauréats du budget participatif et écologique de la région Ile-de-France ;
- le 13 février, réunion avec la DDT77 ;
- le 14 février, COPIL « Fontainebleau, Forêt d'exception » ;
- le 21 février, Assemblée Générale du Crédit agricole ;
- le 4 mars, réunion interassociative de Savins ;
- le 8 mars, Assemblée Générale CPIE boucles de la Marne/Aven du Grand Voyeux ;
- le 12 mars, réunion avec RTE concernant les rapaces fréquentant les pylônes THT ;
- le 14 mars, réunion portant sur les Projets Photovoltaïques ;
- le 15 mars, Assemblée Générale de FNE 77 ;
- le 7 avril, COPIL Natura 2000 « Bassée et plaines adjacente » ;
- le 17 mai, Assemblée Générale du GENE ;
- le 4 juin, rencontre avec les élus régionaux et départementaux pour présenter l'action busards sur le terrain à Donnemarie-Dontilly ;
- le 5 juin, réunion à Andrezel ;
- le 19 juin, réunion avec la DDT77 ;
- le 26 juin, réunion à la mairie de Cesson ;
- le 3 juillet, réunion à l'hôtel du département de Lieusaint ;
- le 11 juillet, rencontre avec l'ANVL à Fontainebleau ;
- le 3 août, réunion bilan de l'action Busards ;
- le 3 septembre, réunion avec la FDC77 pour le site Natura 2000 « Bassée et plaines adjacentes »
- le 17 septembre, réunion avec l'ONF pour le partenariat de suivi des nids de rapaces et d'échassiers forestiers ;
- le 24 septembre, réunion au Parc Naturel Régional du Gâtinais Français ;
- le 2 octobre, réunion à Rozay-en-Brie avec les services du département pour échanger autour de la situation des amphibiens sur la RD1036 ;
- le 8 octobre, Forum départemental des ENS à Provins ;
- le 17 octobre, participation à une réunion sur les projets éoliens ;
- le 13 novembre, réunion avec la DDT77 pour la poursuite de l'action busards en Seine-et-Marne ;
- le 18 novembre, COPIL Natura 2000 des sites à Chiroptères ;
- le 20 novembre, réunion avec Renner concernant le développement d'un projet éolien ;
- le 22 novembre, Rencontres régionales Busards d'Ile-de-France ;
- le 3 décembre, réunion avec Qair pour le projet Agriphotovoltaïque de Nangis ;
- le 8 décembre, réunion avec l'ONF et la FDC77 pour les suivis naturalistes sur le massif de Villefermoy ;
- le 12 décembre, réunion interassociative ;
- le 15 décembre, Commission Développement Durable de Cesson.

En 2025, PIE VERTE BIO 77 a créé et imprimé un ensemble de 10 panneaux pédagogiques supplémentaires sur le Busard pâle, le Busard Saint-Martin, la Chevêche d'Athéna, la Chouette Hulotte, l'Effraie des clochers, le Hibou Moyen-duc, le Faucon émerillon, l'Œdicnème criard, le sauvetage des amphibiens sur la RD1036 et l'Elanion blanc.



## F - Actions diverses et communication

- vente de sacs de graines de tournesol, livrets « oiseaux de Seine-et-Marne » de FNE77, nichoirs pour passereaux, tee-shirts ;
- adhésion au GENE, à FNE 77, à l'ASPAS, au CPIE Boucle de la Marne/AVEN du Grand-Voyeux, au CEN Ile-de-France.

Le bénévolat valorisé de PIE VERTE BIO 77 représente 5484 heures en 2025.

### Médias et communication :

- reportage vidéo de la Région Ile-de-France sur l'action de protection des Busards en Seine-et-Marne dans le cadre du Budget participatif et Ecologique de la Région Ile-de-France ayant financé l'achat de drones et de caméras thermiques en janvier ;
- article du Moniteur de Seine-et-Marne portant sur la nidification de l'Aigle botté et du balbuzard pêcheur en Seine-et-Marne le 10 janvier ;
- Reportage pour le Journal de 13h de TF1 portant sur les Faucons pèlerins et la nidification du Balbuzard pêcheur et de l'Aigle Botté en Seine-et-Marne, diffusé le 13 janvier ;
- participation à l'émission Planète Locale de BFMTV Paris IDF le 26 février
- tribune de Yann WEHRLING et Jérôme REGNAULT dans Les Echos/Opinion : « L'agriculture et l'Ecologie ont un avenir commun » mentionnant l'association le 1<sup>er</sup> mars ;
- interview d'Emmanuel BERROD sur les actions de l'association dans le podcast « Les arènes de l'écologie » sur Aligre FM le 2 avril ;
- Article sur la nidification de la Cigogne noire en Seine-et-Marne par Ornithomédia le 20 août ;

- Des panneaux pédagogiques créés grâce aux données d'inventaires menés par PIE VERTE BIO 77 sont exposés sur la randonnée des étangs de Savigny-le-Temple
- La vidéo du Colloque Biodiversité remarquable de Seine-et-Marne du 9 décembre sur YouTube au lien suivant : [https://youtu.be/ZwD8OI5392k?si=BbOtFo\\_AvOQsoKKT](https://youtu.be/ZwD8OI5392k?si=BbOtFo_AvOQsoKKT)
- nos actions référencées dans les newsletters de l'ARB Ile-de-France ;
- nos activités référencées sur le site « j'agis pour la nature ».

Blog de l'association et réseaux sociaux :

Vous pouvez suivre nos actualités sur notre site (<https://www.pievertebio77.fr/>) et sur nos réseaux sociaux : Facebook ([PIE VERTE BIO 77](#)), Instagram ([@pie.verte.bio.77](#)) et LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/pie-verte-bio-77/>)

## **G - Les partenaires de PIE VERTE BIO 77**

PIE VERTE BIO 77 remercie le Groupement Ecologique de Nemours et Environs (GENE) pour son soutien financier, les centres de soins CHEVECHE 77, Faune Alfort, Centre de Sauvegarde de la Faune Lorraine (CSFL) et M. Reinling de Chenoise pour l'aide quotidienne à l'action de protection des busards et le recueil des oiseaux blessés.

PIE VERTE BIO 77 remercie l'ensemble des exploitants agricoles pour leur soutien et adhésion à la protection des busards.

L'association remercie chaleureusement les partenaires ayant soutenu son action en 2025 :

- le Conseil Régional d'Île-de-France
- la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT)
- la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)
- le Conseil départemental de Seine-et-Marne
- la Communauté de communes Bassée/Montois
- Grand Paris Sud
- la commune de Cesson



Enfin, PIE VERTE BIO 77 remercie l'ensemble de ses adhérents, ses administrateurs investis dans la vie de l'association, les bénévoles engagés quotidiennement et parfois dans des conditions de terrain difficiles ainsi que le travail de ses salariés et l'engagement de ses stagiaires et volontaires en Service civique.

Robin PANVERT  
Président de PIE VERTE BIO 77